

INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Tribunal international du droit de la mer, juridiction internationale qui a son siège à Hambourg (Allemagne), annonce la vacance de poste ci-après :

Assistant aux finances (G-6)

Fonctions : sous la supervision du Chef des services budgétaires et financiers, le titulaire du poste est chargé des fonctions suivantes :

- établir les états de paie mensuels ;
- préparer le versement des salaires et traiter les demandes de remboursement de frais de voyage des fonctionnaires engagés à titre temporaire ;
- traiter les demandes de prestations auxquelles ont droit les fonctionnaires (congé dans les foyers, indemnité pour frais d'études, etc.) et préparer les versements correspondants ;
- établir les rapports mensuels sur l'exécution du budget, y compris des projections pour l'exercice budgétaire ;
- enregistrer les engagements financiers, en assurer le suivi, l'examen et l'analyse ;
- vérifier la concordance des comptes bancaires et des comptes fournisseurs et saisir les opérations dans le système comptable du Tribunal (SUN).

Qualifications et expérience : diplôme de fin d'études secondaires, sept années d'expérience dans le domaine de la finance ou de la comptabilité, connaissance des principes comptables et des procédures de paiement ; expérience de systèmes comptables informatisés, SUN de préférence ; expérience de Microsoft Office ; excellente connaissance du français ou de l'anglais et bonne connaissance de l'autre langue. La connaissance des procédures et pratiques applicables du régime commun des Nations Unies serait souhaitable.

Le Tribunal se réserve le droit de procéder à la nomination d'un candidat à la classe immédiatement inférieure à celle du poste dont la vacance est annoncée.

Rémunération : Contrat initial de deux ans renouvelable, avec un traitement intéressant exonéré d'impôts, plus les indemnités et autres prestations de l'Organisation des Nations Unies. **Les candidatures sont à adresser au Chef du personnel par courrier électronique, à l'adresse personnel@itlos.org.**

Une notice personnelle du TIDM (P11) dûment remplie doit parvenir au Tribunal au plus tard le 4 septembre 2024. **Le Tribunal ne prendra contact qu'avec les candidats retenus sur la liste restreinte.** Le formulaire P11 est disponible sur le site Internet du Tribunal, à l'adresse <https://www.itlos.org/fr/main/le-greffe/possibilite-demploi/>.